

1. NOM DU PRODUIT

a/ commercial

- en polonais : Oxoplast Medica®
- en anglais : Oxoplast Medica®
- en allemand : Oxoplast Medica®

b/ chimique

- en polonais : Ftalan bis(2-etyloheksylu), Ftalan di(2-etyloheksylu) (*phtalate de bis(2-éthylhexyle)*, *phtalate de di-2-éthylhexyle*)
- en anglais : Bis(2-ethylhexyl) phthalate, Di(2-ethylhexyl) phthalate, DEHP
- en allemand : Bis(2-ethylhexyl) phthalat

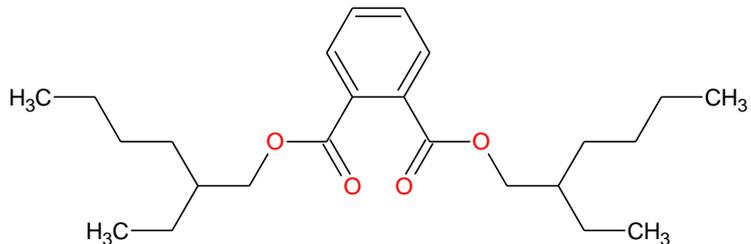
c/ désignation officielle de transport

ne s'applique pas (il n'est pas soumis à la réglementation RID/ADR)

d/ formule chimique

- moléculaire $C_{24}H_{38}O_4$
- plane $C_6H_4(COOC_8H_{17})_2$

- développée



e/ PKWiU (*Classification polonaise des produits et des services*) 20.14.34.0

f/ NC 2917 32 00

2. EXIGENCES QUALITATIVES

2.1. Propriétés générales

Le produit Oxoplast Medica® est un liquide huileux, incolore ou présentant une teinte légèrement jaune paille, ne contenant pas d'impuretés mécaniques.

2.2. Propriétés physiques et chimiques

N° d'ordre	Propriété	Valeur	Unité de mesure	Méthodes d'essais	Méthode équivalente	
1	couleur, unités de l'échelle platine-cobalt	maximum	30	[° Hz]	PN-C-04534-01:1981	DIN ISO 6271
2	point d'éclair	minimum	206	[° C]	PN-EN ISO 2592:2008	ISO 2592
3	substances volatiles (150° C / 2h),	maximum	0.4	[% m/m]	Méthode propre ZAK S.A.	Pas d'équivalent
4	esters par rapport au phtalate de bis(2-éthylhexyle), minimum	99.5	99.5	[% m/m]	PN-C-88035:1977	ISO 1385/V
5	phtalate de bis(2-éthylhexyle),	minimum	99.5	[% m/m]	Méthode propre ZAK S.A. (GC)	GC
6	densité sous 20° C,	minimum maximum	0.983 0.986	[g/cm³]	PN-C-04504:1992	Aréomètre
7	Acidité sous forme d'acide phtalique,	maximum	0.010	[% m/m]	PN-C-89401:1988	ISO 1385/IV
8	eau,	maximum	0.10	[% m/m]	PN-ISO 760:2001	ISO 760

N° d'ordre	Propriété	Valeur	Unité de mesure	Méthodes d'essais	Méthode équivalente
9	teneur en métaux, Cd maximum Sn maximum Zn maximum Ba maximum Ca maximum	0.1 1.0 10 1.0 10	[ppm]	Méthode propre ICP-OES	Pas d'équivalent
10	absorbance (260 nm : extrait aqueux), maximum	0.3	[]	Pharmacopée européenne (8 ^{ème} édition 2013)	According to Ph. Eur. 8th Edition
11	matières réductrices (extrait aqueux), maximum	0.1	[ml]	Pharmacopée européenne (8 ^{ème} édition 2013)	According to Ph. Eur. 8th Edition

3. UTILISATION

Le produit Oxoplast Medica® est utilisé dans la transformation des matières plastiques comme plastifiant et dans l'industrie des peintures et des vernis.

Conformément aux règlements REACH, le produit peut être utilisé suivant les scénarios d'exposition pour les utilisations identifiées, joints à la fiche de données de sécurité.

4. PERSISTANCE

Le produit Oxoplast Medica® est persistant chimiquement. En respectant les conditions de stockage et de transport visées aux points 7 et 8, les propriétés de qualité indiquées au point 2 sont conservées durant 6 mois à partir de la date de chargement.

5. CONFIRMATION DE LA QUALITÉ DU PRODUIT

Sauf si le contrat avec le client en dispose autrement, un certificat de qualité, constatant la conformité des propriétés qualitatives avec les exigences de la présente fiche de données de sécurité, est joint à chaque lot du produit Oxoplast Medica®.

6. EMBALLAGE

6.1. Exigences générales

Le produit Oxoplast Medica® est chargé dans des wagons citernes en acier, des conteneurs citernes ou des camions citernes.

L'utilisation d'un autre type d'emballage assurant le maintien des propriétés qualitatives du produit et la sécurité de son transport, de son stockage et de son utilisation, est autorisée. Dans ce cas, le destinataire doit :

- présenter une certification valable certifiant que l'emballage est destiné à stocker et à transporter le produit ou sa propre déclaration écrite concernant cette question,
- étiqueter l'emballage conformément aux normes en vigueur

6.2. Étiquetage des emballages unitaires des destinataires

a/ selon le règlement (CE) 1272/2008

Données d'identification : nom, adresse et numéro de téléphone du ou des fournisseurs

Informations concernant la quantité du produit : la quantité nominale de la substance dans l'emballage lorsque celui-ci est mis à disposition du grand public sauf si cette quantité est spécifiée par ailleurs sur l'emballage

Identificateurs de produit :

Nom de la substance : « phtalate de bis(2-éthylhexyle) »

Numéro CE : « Numéro CE 204-211-0 »

Numéro CAS : « Numéro CAS 117-81-7 »

Pictogrammes de danger :

SGH08 : danger pour la santé



Mention d'avertissement : « Danger »

Mentions de danger :

<i>H360FD</i> :	« Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. »
<i>Conseils de prudence</i> :	
<i>P201</i> :	« Se procurer les instructions avant l'utilisation. »
<i>P308+P313</i> :	« En cas d'exposition prouvée ou suspectée : appeler immédiatement un médecin. »
<i>P405</i> :	« Garder sous clef. »

b/ Selon la loi sur les substances chimiques et leurs mélanges

- mention « Marquage CE »

c/ selon la réglementation RID/ADR

- Ne s'applique pas - le produit Oxoplast Medica® (phtalate de bis(2-éthylhexyle)) n'est pas une substance dangereuse au sens des règlements RID/ADR

d/ selon la loi sur les produits emballés (si l'emballage y est soumis)

- nom du produit
- quantité nominale du produit
- nom de la société d'emballage, commandant l'emballage ou de l'importateur.

e/ mention :

- « L'emballage usagé doit être transmis aux destinataires concernés par la valorisation des déchets ».

7. STOCKAGE

7.1. Exigences pour les bâtiments de stockage

- Ventilation locale par aspiration, éliminant les vapeurs des endroits de leur émission, et ventilation globale des locaux.
- Protection contre l'électricité statique - une décharge peut provoquer l'inflammation des vapeurs organiques.
- Système d'arrosage type sprinkler permettant le refroidissement des réservoirs/récipients par dispersion d'eau, en cas d'incendie.
- Sol imperméable, permettant la suppression des écoulements et empêchant leur pénétration dans les égouts.
- Le local doit être frais et sec.

7.2. Conditions de stockage

- Stocker à l'abri des sources d'inflammations - ne pas fumer.
- Stocker les réservoirs fermés hermétiquement dans un endroit frais, bien ventilé.
- Stocker et ouvrir le réservoir avec précaution.
- Les récipients et réservoirs doivent être correctement étiquetés.
- Les récipients et réservoirs doivent être fabriqués en matériaux résistant au phtalate de bis(2-éthylhexyle).
- Un dispositif d'extinction portable doit être accessible dans le local.

7.3. Consignes relatives à la santé au travail

- Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
- Éviter l'inhalation des vapeurs.
- Lors de l'utilisation du produit, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer.
- Laver les mains après le travail.
- Avant d'entrer dans la cantine ou dans des pièces similaires, enlever les vêtements et l'équipement de protection contaminés.

7.4. Consignes concernant le stockage commun

- Substances incompatibles : agents fortement oxydants

8. TRANSPORT

8.1. Exigences générales

Le produit Oxoplast Medica® est transporté dans des citernes, des camions citernes et des conteneurs citernes.

Les citernes, les camions citernes et les conteneurs citernes doivent être hermétiques et propres (posséder un certificat de lavage actuel) et posséder des documents actuels.

Les emballages unitaires du destinataire respectent les conditions indiquées au point 6.

Les emballages unitaires avec le produit doivent être transportés par moyens de transports couverts.

Le produit Oxoplast Medica® ne peut pas être transporté avec des oxydants forts et des alcalis.

Le produit n'est pas une substance dangereuse au sens des règlements RID/ADR

8.2. Marquage des moyens de transport selon RID/ADR

Ne s'applique pas - le produit Oxoplast Medica® (phtalate de bis(2-éthylhexyle)) n'est pas une substance dangereuse au sens des règlements RID/ADR

9. AUTRES INFORMATIONS

Le produit Oxoplast Medica® possède une attestation de cacherooute.

10. DOCUMENTS LIÉS

Fiche du produit	PM-020.02 « Oxoplast Medica®. Fiche de données de sécurité ».
PN-C-04504:1992	Analyse chimique. Évaluation de la densité des produits liquides et solides sous forme de poudre.
PN-EN ISO 2592:2008	Produits pétroliers. Détermination des points d'éclair et de feu. Méthode Cleveland à vase ouvert.
PN-C-04534-01:1981	Analyse chimique. Évaluation de la couleur au moyen de l'échelle platine-cobalt /Hazen/.
PN-ISO 760	Dosage de l'eau - Méthode de Karl Fischer (Méthode générale)
PN-C-88035:1977	Phtalate de dioctyle.
PN-C-89401:1988	Plastifiants. Méthodes d'essai
Pharmacopée européenne	Positions : 3.1.1.1, 3.1.1.2, 3.1.13, 3.1.14, 3.2.4, 3.2.5 (8 ^{ème} édition 2013)
Certificat de classification n° 004/IPO-BC/2014	

11. REMPLACE

PM-020.01 « Oxoplast Medica®. Fiche de données de sécurité ». (édition 1, mise à jour 1)